LIVRET DE PRESENTATION

Pays Loire Touraine

COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS LOIRE TOURAINE

Version du 19 octobre 2023

Conseil de développement du Pays Loire Touraine 2020-2026

Pays Loire Touraine

CODEV

Conseil de développement

Origine - contexte réglementaire

La loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, dite « loi Voynet » portait l'ambition d'instiller dans l'aménagement du territoire les questions de développement durable et de démocratie participative. Elle a fondé dans les Pays et les agglomérations les Conseils de développement, chargés de donner leur avis sur les projets de territoire et les documents de planification. La constitution d'un Conseil de développement est obligatoire pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants (loi Engagement et proximité - 19 décembre 2019).

Le Conseil de développement du Pays Loire Touraine

Le Pays Loire Touraine est doté depuis ses débuts d'un Conseil de développement qui a participé à l'élaboration, à la révision et au suivi du projet de territoire (charte de développement-Agenda 21). L'avis du Conseil de développement est obligatoire pour l'approbation et la révision du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Rôle et missions

Outil de démocratie participative, à l'échelle du territoire du Pays, le Conseil de développement favorise le dialogue de toutes les composantes de la société civile et les invite à réfléchir ensemble aux grands enjeux qui concernent l'avenir du territoire.

Le Conseil de développement peut travailler sur des projets à la demande des élus du Pays ou par auto-saisine. Il peut en effet s'emparer de sujets sur lesquels il souhaite alerter les élus et porter le regard des habitants du territoire.

Le Conseil de développement du Pays :
- contribue au **suivi et à l'évaluation du projet de territoire** (charte de développement - Agenda 21)
- est **associé aux réflexions stratégiques** du Pays par le biais des groupes de travail et comités de pilotage.

Le Conseil de développement permet notamment de :
- **mettre en réseau des acteurs** pour accroître la richesse des propositions et faciliter la mise en œuvre des initiatives et projets conduits sur le territoire ;
- **porter la parole citoyenne** et faire émerger les attentes sociétales ;
- **initier des expérimentations**.

Composition

Chaque territoire de projet définit la composition qui reflète la diversité des acteurs de la société civile de son territoire : **représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs**. Cette composition doit suivre les principes de parité et d'équilibre des classes d'âge.

La **composition** du conseil de développement est **validée par délibération** du comité syndical.

Les femmes et les hommes qui participent **bénévolement** au Conseil de développement sont **impliqués dans la vie locale** et **sans mandat politique**.

Gouvernance

La loi laisse une grande liberté dans la configuration du conseil de développement et n'impose **pas de statut juridique spécifique**. Ses modalités de fonctionnement peuvent être formalisées dans un règlement intérieur.

La durée du mandat est fixé à **6 ans**.

Les membres du Conseil de développement élisent en début de mandature la **présidence** et un **bureau**. Le/la président.e représente le Conseil de développement de manière permanente et en assure le bon fonctionnement. Il/elle participe aux réunions du Bureau de Pays et du Comité syndical afin de faire le lien avec les élus.
Le syndicat apporte le **soutien logistique, administratif et technique** au fonctionnement du Conseil de développement. Il met à la disposition des membres tout document utile à ses réflexions.

Afin d'approfondir les réflexions du Conseil de développement et traiter des sujets sur lesquels il est saisi, des **ateliers thématiques/groupes de travail** peuvent être organisés.

Composition du CODEV 2020-2026

Conseil de développement du Pays Loire Touraine

Composition validée par délibération du Comité syndical du Pays Loire Touraine le 9 décembre 2020.

Echelle Pays

- Mission Locale Loire Touraine
- Chambres consulaires : CA, CCI et CMA
- CPIE Touraine-Val de Loire
- Syndicat des vins de l'appelation Touraine
- Radio Active
- ASHAJ / Foyer de jeunes travailleurs
- Fondation du patrimoine
- Société d'horticulture de Touraine

Communauté de communes Bléré Val de Cher

- Association d'entreprises, Bléré
- Association du Manoir Thomas Bohier, Saint Martin le Beau
- Association Edouard André, La Croix en Touraine
- Association Patrimoine industriel et artisanal de Bléré et son canton, Bléré
- Centre socio-culturel, Bléré
- Les amis du Patrimoine d'Epeigné-les-Bois
- Office de Tourisme Autour de Chenonceaux
- M. OZIARD, personne qualifiée, Civray de Touraine
- Syndicat des Vins, Chenonceaux
- Union des commerçants, Saint Martin le Beau

Communauté de communes du Castelrenaudais

- AICR, Château-Renault
- Arboretum La Petite Loiterie, Monthodon
- Association Castel Renaudais Insertion,
- Association du Pic Noir, Nouzilly
- Camping de l'Orangerie de Beauregard, Villedômer
- Centre-socio culturel Elan Coluche, Château-Renault
- Cinéma Le Balzac, Château-Renault
- Entreprise Bêle Pâture, Monthodon
- GDA Nord-Est, Neuvy-le-Roi
- Maison du Tourisme du Castelrenaudais, Château-Renault
- Union des commerçants et artisans du Castelrenaudais

Composition du CODEV 2020-2026

Conseil de développement du Pays Loire Touraine

Communauté de communes Touraine-Est Vallées

- Association des Amis du Cher canalisé, Véretz
- Association des Mariniers du Jean Bricau, Véretz
- Association La P'tite Brosse, Montlouis-sur-Loire
- Compagnie des Gastronomes, Vouvray
- M. FONTALIRAND, personne qualifiée, Vernou-sur-Brenne
- Centre socio culturel Camille Claudel, La Ville-Aux-Dames
- Centre socio culturel La Passerelle, Montlouis-sur-Loire
- Collectif Transition, Reugny
- Entreprise et Réussir dans l'Est Touraine (ERET), Montlouis-sur-Loire
- Société d'Aménagement du Mortier, Monnaie
- Maison de la Loire, Montlouis-sur-Loire
- Office de tourisme Montlouis-Vouvray Touraine Val de Loire, Montlouis-sur-Loire
- Syndicat des vins de Montlouis-sur-Loire
- Syndicat des vins de Vouvray
- Union commerciale de Montlouis-sur-Loire

Communauté de communes du Val d'Amboise

- Association Centre Charles Peguy – MJC, Amboise
- Association Cercle Ambacia, Amboise
- Association Les Jardins de Contrat, Montreuil-en-Touraine
- Association NEVA, Amboise
- Association Objectif, Nazelles-Négron
- GEIDA, Nazelles-Négron
- MARPA-Ecole, Souvigny-de-Touraine
- Office de Tourisme Amboise Val de Loire, Amboise
- Pole XXI, Lussault-sur-Loire
- Résidence Domitys, Amboise
- Syndicat des vins d'Amboise, Amboise
- Allié Santé, Amboise
- Union commerciale du Val d'Amboise, Amboise

Composition du CODEV 2020-2026

Conseil de développement du Pays Loire Touraine

Composition du Bureau du CODEV :
Réunion de l'Assemblée générale du 02 octobre 2023

Présidente
Anne DEBAL-MORCHE, Association Cercle Ambacia Amboise

Vice-Présidents

- Ludovic DURAIN, Association des Amis du Cher canalisé
- Olivier PODEVIN (titulaire), Vanessa LECAT (suppléante) SAS Bêle Pâture, Monthodon
- Nicolas SAULNIER, Centre socio-culturel de Bléré
- Philippe OZIARD, personne qualifiée consultant autoentrepreneur

Autres membres

- Daniel ANDRE, Association Nature Environnement Val d'Amboise (NEVA)
- Cécilia DENIS (titulaire), Véronique Poupart (suppléante), Association La P'tite Brosse, Montlouis-sur-Loire
- Bernard FONTALIRAND, personne qualifiée
- Bérangère CASAMAYOU, Société d'Aménagement du Mortier